



**PROCES VERBAL  
DE LA REGIONALE D'ARBITRAGE  
DU 10/10/2023 AU CENTRE ADMINISTRATIF DE SAINT ANDRE**

Présents :

Président : M. Marius HOAREAU

Membres Présents : MM. - Bernard BONNE – Royer Jean Luc – Dijoux Amédée – Niacavéré Yannick – Fumonde Fabrice – Télégone Yves – Lasour David – Mme Banor Marie-Claude

Invité : Mr Fontaine Bruno

Administratif : Mr Bonne Bernard

---

**1. Point sur le FIA 2023**

La Régionale d'Arbitrage tient à féliciter les 45 nouvelles recrues, dont les écussons ont été remis le 23 septembre en présence du Président de leurs clubs, ainsi que des parents pour certains.

En revanche, la Régionale d'Arbitrage regrette qu'aucun membre du Comité Directeur dument invités n'étaient présents et aucun pot prévu malgré sa demande à la Ligue.

La RA demande à Mme Legallais Ingrid de faire dès à présent la demande de licence et le suivi des validations.

En comité restreint du 27 octobre, à ce jour, un seul candidat Mr VAITILINGOM Kemsley du club FC Rivière des Galets n'a fait une demande de licence. Un mail a été envoyé à ce jour au club pour lui rappeler ses obligations de demande licence au plus tard le 31 octobre.

Les 44 autres candidats sont déjà désignés sur les rencontres et officient aussi sur des tournois Orange Cup, U15 St Denis et Lucet LANGENIET, ainsi que celui du Klébert PICARD qui font partis de leurs processus de formation.

**2. Point sur la Formation CRSA**

En date du 14 septembre, la RA ainsi que le CRSA a fait le point sur les arbitres et les clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage. Mr Bruno Fontaine Président nous avait interpellé sur le cas de certains arbitres qui n'ont pas fait à ce jour, leurs quotas de matchs. La réponse ci-dessous a été donné pour les arbitres suivants :

Mr Ali Saidou :

Du club de l'Entente Ravine Creuse, recrue de 2022, licence validée en date du 28/08/2023

Le Responsable de la désignation Mr Fumonde, nous fait savoir que ces arbitres, recrues 2022, sont injoignables malgré de nombreux appels et par conséquent n'ont pas été désignés.

Mr Attoumani Malouida

Du club de AF St Louis et joueur du Plate en R3, licence validée en date du 16/06/2023  
Se désiste pour l'arbitrage lors des désignations, 7 désignations dont 2 absences,

Mr Bacar Nassiridine

Du club de FC Parfin, licence validée en date du 13/04/2023  
Nombre de désignation 6 dont 1 absence, n'est pas désignable depuis 1<sup>er</sup> juin 2023, départ hors département.

Mr Canon Rayann

Du club de AS Guillaume, licence validée en date du 19/04/2023  
Injoignable, mail erroné, inconnu de la RA

Mr Celeste Laurent

Du club de AJ Ligne Bambou, licence validée en date du 02/06/2023  
Nombre de désignation 11 dont 2 absences

Mr Lacollay Launy

Du club de AJ Petite Ile, licence validée en date du 03/05/2023  
Nombre de désignation 20 dont 3 absences

Mr Leonard Michel

Du club de 3 Bassins FC, licence validée en date du 19/04/2023  
Nombre de désignation 2, a été indisponible du 18/05 au 02/06, du 26/06 au 07/08, du 22/09 au 22/10 pour convenance personnel. De plus, cet arbitre ne peut arbitrer que le samedi soir pour cause médicale.

Mr Ludovic Mathieu

Du club de ACF Piton St Leu, licence validée en date du 04/07/2023  
Nombre de désignation 2, en indisponibilité du 26/08 au 10/09 pour raison professionnel

Mr Magongo Moudirou

Du club de SPC Du Chaudron, licence validée en date du 05/04/23  
Nombre de désignation 17 dont 4 absences, ne souhaite plus arbitrer.

Mr Maillot Frederic

Du club de JS St Annoise, licence validée en date du 27/03/2023  
Nombre de désignation 3 dont 1 absence, pompier non disponible pour l'arbitrage

Mr Mariania Radia Permal Romain

Du club de SDEFA, licence validée en date du 11/07/2023  
Nombre de désignation 6 dont 1 absence

Mr Miton Maximilien

Du club de JS St Annoise, licence validée en date du 28/03/2023  
Nombre de désignation 2, problème de santé avec présence de certificat médical

Mr Moreau Alexis

Du club de AS Guillaume, licence validée en date du 10/04/2023  
Nombre de désignation 11 dont 6 absences, indisponible du 16/06 au 16/08 convenance perso

Mr Picard Josian

Du club de AS Redoute, licence validée en date du 16/06/23  
Nombre de désignation 10 dont 0 absence

Mr Ramin Julio

Du club de AS Red Star, licence validée en date du 27/06/2023  
Nombre de désignation 15 dont 1 absence

Mr Samarapaty Patrice

Du club de JS St Annoise, licence validée en date du 31/07/23  
Nombre de désignation 7 dont 0 absence

Mme Siquilini Marie Lolita

Du club de AJS St Denis, licence validée en date du 13/04/2023

Nombre de désignation 2, mise en indisponibilité du 27/04 au 30/09 convenance perso et arrêt

Mr Soul Issa

Du club de FC Parfin, licence validée en date du 25/07/2023

Nombre de désignation 1, non disponible pour l'arbitrage

Mr Tossem Laurent

Du club de AS St Louis, licence validée en date du 11/07/2023

Nombre de désignation 11 dont 0 absence, pb DMA + mise en indisponibilité du 14/07 au 12/08

Mr Tossem Valéry

Du club de St pauloise FC, licence validée en date du 19/04/2023

Nombre de désignation 13, pas souvent disponible – travail en service hospitalier

Mme Trules Lauryne

Du club de AS Excelsior, licence validée en date du 29/03/2023

Nombre de désignation 5 dont 1 absence, divers pbs médicaux et pas souvent disponible

Mr Tsiminou Yassine

Du club de ASSC Olympiakos, licence validée en date du 19/04/2023

Nombre de désignation 19 dont 6 absences

Mr Villendeuil Alain

Du club de AS Jeanne D'Arc, licence validée en date du 20/03/2023

Nombre de désignation 0, mise en indisponibilité du 20/03 au 20/07 pour raison médicale

Mr Vitry Willy

Du club de ASC St Etienne, licence validée en date du 11/07/2023

Nombre de désignation 9

Mr Zilmia Jordan

Du club de JS Bosi de Nèfles, licence validée en date du 07/03/2023

Nombre de désignation 12, mise en indisponibilité du 19/06 au 27/08 pour convenance perso

Mr Zoogones Jérôme

Du club de CS St Gilles, licence validée en date du 22/06/2023

Nombre de désignation 0, mise en indisponibilité du 22/07 au 31/07, courrier reçu pour une reprise début octobre

La RA va les désigner en priorité sur trois matchs le week-end et fera un point définitif le 31 octobre.

Mr Bruno Fontaine, Président de la CRSA fait savoir au Comité Directeur, qu'un certain nombre de clubs sont en infraction avec le statut de l'arbitrage et se propose de faire un recrutement en accéléré pour ces clubs sur une journée. Ces arbitres nouvellement recrutés seront uniquement arbitre assistant stagiaire.

La Régionale d'Arbitra prend acte de cette décision et n'interviendra en aucun cas dans cette formation. Cependant, pour ne pas léser les 45 nouvelles recrues 2023, la RA tient à apporter les préconisations suivantes : il est demandé à la CRSA que ses nouvelles recrues devront suivre 4 autres séances supplémentaire obligatoire avant le 31 décembre pour valider son leurs cursus de formation. Cette proposition est validée par le Président de la CRSA.

Lors de la Réunion du 10 octobre, la parole est donnée à Mr Bruno Fontaine et que 21 candidats ci-dessous ont été reçus.

### CANDIDATS RECRUTEMENT CRSA 2023

10/10/2023

NOM	Prénom	Date Naissance	Club
<b>ABOUBACAR</b>	Schneider		GRANDE FONTAINE FC
<b>ACADINE</b>	Kevin	10/04/2003	SS CHARLES DE FOUCAULD

<b>ACADINE</b>	Shanael	26/12/2005	SS CHARLES DE FOUCAULD
<b>BAKARI</b>	Ben Said		GRANDE FONTAINE FC
<b>COUZY</b>	Elie		ACF PITON ST LEU
<b>DEMILE</b>	Alexandre	07/09/1995	ASC GRANDS BOIS
<b>FONTAINE</b>	Yshann	19/05/2008	ASC GRANDS BOIS
<b>HUET</b>	Vincent	30/03/1987	ASC GRANDS BOIS
<b>INDIANA</b>	Thomas	23/01/1990	ACF PITON ST LEU
<b>LIXIVEL</b>	Numance	09/10/2005	AFC HALTE LA
<b>MATONGA</b>	Pharel	23/02/2008	ENT RAVINE CREUSE
<b>MAVOUNA</b>	Sael	26/09/2006	ENT RAVINE CREUSE
<b>MESSIRA</b>	Donovan	10/09/2001	AS DU PLATE
<b>NARCISSE</b>	Jean Didier	13/11/1975	ACF PITON ST LEU
<b>PICARD</b>	Bruno	19/03/1984	AJL DES BAMBOUS
<b>PUYLAURENT</b>	Rudy	02/05/2000	AS DU PLATE
<b>SAINT ALME</b>	Nelekael	22/06/2005	AFC HALTE LA
<b>SILOTIA</b>	Mickaël	22/07/1987	ACF PITON ST LEU
<b>SINAMA</b>	Henri Claude	26/03/1982	ASE PLATEAU CAILLOU
<b>TONRU</b>	Grégory	22/11/1992	FVC ST PHILIPPE
<b>TONRU</b>	Ludovic	23/01/1999	FVC ST PHILIPPE

A la date du 27, la RA ayant fait le point sur ces nouvelles recrues fait savoir qu'un certain nombre de recrues n'ont pas de demande de licence de faites. (Voir Mail ci-joint)

Situation des arbitres District Assistant Stagiaire



**Ingrid LEGALLAIS** <ilegallais@lrf.re>

ven. 27 oct. 14:52  
(il y a 13 jours)

À bruno, HOAREAU, REUNION, cci : Bonne

Monsieur le Président de la CRSA,

La Régionale d'Arbitrage prend connaissance de vos candidats reçus pour la session de rattrapage organisée par votre commission.

A ce jour, nous constatons que 7 candidats n'ont pas eu de demande de licence.

Aussi la RA souhaiterait savoir si votre commission leur a donné une date butoir pour effectuer celle-ci.

De plus, afin de ne pas désorganiser notre désignation, la RA vous demande de positionner vos arbitres au plus tard vendredi de la semaine suivante et de préférence de désigner ces nouveaux arbitres en position Assistant 2 et dans leurs secteurs respectifs.

En vous remerciant d'avance.

Cordialement.

P/O Président de la RA

Marius HOAREAU

### **3. Matches à venir de fin de saison**

Le Président de la RA interpelle tous les désignataires sur la vigilance Absolue sur les matchs à venir dans toutes les catégories. Le Président rappelle que suite à sa réunion avec le comité Directeur, qu'il est primordial que 3 arbitres de bons niveaux soient désignés sur les matchs Féminines Adultes. Malgré la difficulté que rencontrent les secteurs Ouest et Est sur la quantité et la qualité des arbitres, nous essaieront de faire le maximum.

Le Président de la RA interpelle Mr Urbatro sur la désignation de la Final de la Coupe de la Réunion. Après avoir entendu notre collègue, la RA prend acte.

La RA est interpellée par le Délégué lors du match Coupe Féminine de l'absence de Mr Futol, qui nous a apporté les précisions suivantes : il a omis de regarder sa désignation.

### **4. Point sur les impayés**

Marie-Claude Banor nous fait savoir que Mr Futol persiste à prendre les indemnités R3 alors qu'il est arbitre de District dans le logiciel FOOT 2000. Mr Futol persiste et signe qu'il est arbitre de R3.

Marie Claude Banor nous dresse un point précis des impayés de St Paul, Excelsior et des divers Clubs. La RA la remercie pour la qualité de son travail mais tient à lui apporter des précisions sur son fonctionnement. D'après les informations remontées de la LRF, elle transmettrait les paiements de nos collègues tardivement. Une prochaine réunion avec le Directeur de la Ligue sera prévue pour remédier à ce problème. Marie Claude Banor très remontée, nous fait savoir que tous les quinze jours, elle transmet à ligue les états de chèque à la comptabilité. De ce fait, le problème ne provient pas d'elle, ni de la RA.

### **5. Audition**

A été convié à cette réunion Mr Bigot Roland afin qu'il nous donne ses explications sur ses indisponibilités de derniers moments et presque tous les week-ends. La RA regrette son absence, par contre la parole est donnée à Mr Bernard Bonne concernant les propos de Mr Bigot à son encontre.

La RA ne peut tolérer de telles propos envers un membre de la commission et prendra contact pour une prochaine réunion.

La RA souhaite aussi entendre une prochaine fois Mr Galtier Julien qui se met aussi en indisponibilité au dernier moment quand il n'est pas désigné en match R1.

### **6. Courrier**

Courrier de l'AS Bretagne concernant la désignation des arbitres sur FUTSAL. La RA a répondu à la Régionale Sportive qui transmettra au club.

### **7. Divers**

La Régionale d'arbitrage prend acte de la décision du Comité Directeur de ne plus désigné Mr Fénelon suite à un rapport non parvenu à la ligue.

La RA tient à remercier la Sous-Commission Est pour leur accueil et le repas offert.

Le Président lève la séance à 21h30

Le Président de la RA  
Marius HOAREAU